

03

Analyse

2019

CÉCILE
PIRET

LA CONSTRUCTION DE LA QUESTION CLIMATIQUE : VERS UNE CRITIQUE DU CONSENSUS ÉCOLOGIQUE

Que font les mobilisations pour le climat à la pensée écologique ? Cet article revient sur les possibilités inédites que le mouvement social actuel ouvre pour construire de nouvelles perspectives dans le combat écologique et élargir notre horizon politique. Il analyse dans un premiers temps les limites inhérentes aux logiques du consensus écologique, et présente, dans un second temps, comment différentes voix tendent à le dépasser en prenant pour enjeu de lutte la question de la responsabilité. Il s'agira dès lors de mettre en perspective ces différentes tendances et de proposer, dans un projet émancipateur et égalitaire, les éléments de critique fondamentaux d'une écologie populaire. .

UNE PUBLICATION ARC - ACTION ET RECHERCHE CULTURELLES ASBL

INTRODUCTION

Depuis quelques mois nous assistons à l'émergence d'un mouvement social contre les dérèglements climatiques qui, de par son ampleur et sa durée, constitue un phénomène inédit dans le champ des luttes environnementales en Belgique. S'il existe depuis les années 1970 des actions liées au mouvement anti-nucléaire, altermondialiste, ou des mobilisations déjà massives lors des Sommets internationaux pour le climat¹, le mouvement social actuel les surpasse d'une part en ce qu'il se développe en dehors des cercles restreints de la militance environnementale (ONG et associations écologistes, activistes convaincus, ...) et d'autre part en ce qu'il réussit à imposer à l'agenda médiatique et politique les enjeux liés à « l'urgence climatique » – qui ne sont pourtant pas tout à fait neufs². La situation est aujourd'hui de plus en plus connue : augmentation de la température globale de la terre, fonte des glaces, montée des eaux, acidification des océans et augmentation des phénomènes climatiques extrêmes, etc. Face à ces constats gravissimes, une multitude d'acteurs issus de la société civile (citoyens, écoliers, milieux associatifs, scolaires, syndicats, ...) s'approprie la question climatique, certains pour la première fois. Sans

réduire le mouvement à cette dimension, l'aspect générationnel des mobilisations (illustré par les grèves scolaires hebdomadaires) est en effet révélateur de l'intégration sans précédent des préoccupations environnementales des jeunes dans leur rapport à l'avenir.

Prenant du recul avec l'actualité immédiate, nous proposons dans cette analyse d'interroger comment la question climatique est aujourd'hui pensée, discutée et débattue. Nous partons du principe qu'elle n'a pas de définition donnée, mais qu'elle s'élabore dans un contexte social et idéologique spécifique qui conditionne les interprétations des enjeux climatiques et les solutions à y apporter. Malgré l'apparente spontanéité des marches pour le climat et l'absence d'une organisation fédératrice, les mots d'ordre généraux que l'on retrouve dans certains pays d'Europe lors du même type de mobilisations s'ancrent dans une vision bien définie et partagée de l'écologie. Depuis l'émergence des considérations environnementales, la conception dominante de l'écologie s'est définie par une approche largement consensuelle dont nous présenterons les aspects et les limites principaux. Cela nous permettra de recontextualiser le mouvement « pour le climat » en Belgique, d'en comprendre les spécificités et de l'appréhender comme étant à la fois inscrit

¹Le sommet de Copenhague en décembre 2009 avait notamment réuni plus de 100.000 personnes dans la capitale suédoise et des milliers de personnes dans une certaine de pays.

²La notion d'urgence est présente depuis les années 60 parmi les lanceurs d'alerte écologistes qui prévoient déjà une mutation climatique significative liée à la pollution. Voir VINCENT, C., *Le Monde*, le 03/01/2019. URL : https://www.lemonde.fr/idees/article/2019/01/03/les-nouveaux-recits-de-l-ecologie_5404756_3232.html.

dans ce fond idéologique et comme le dépassement *en cours* de celui-ci. C'est au cœur de cette tension que les mobilisations actuelles participent positivement à la formation d'une conscience politique nouvelle, indispensable face aux défis écologiques à venir. Il nous sera dès lors permis d'interroger des visions de l'écologie qui semblent plus à même de construire un projet d'émancipation que d'autres.

À PROPOS DU CONSENSUS ÉCOLOGIQUE CONTEMPORAIN

Les mobilisations sociales que nous observons actuellement ont pour héritage ce que nous pouvons appeler, à la suite de Razmig Keucheyan, le *consensus écologique*³. Le terme de consensus a un usage double : il y a un consensus du fait d'une vision largement acceptée de l'écologie et du fait qu'il s'oppose à l'idée même d'une conflictualité autour de ces enjeux. Cette écologie consensuelle a conditionné un certain cadrage des problèmes environnementaux vers des domaines peu politisés de la vie sociale : traitement des catastrophes météorologiques par l'intervention sur les dégâts causés, défis technologiques à relever, campagnes de sensibilisation, création de zones naturelles à préserver, mesures incitatives, etc.

Les réflexions critiques autour des enjeux environnementaux ont été neutralisées par la construction d'une Nature que tout le monde s'accorde à protéger des « activités humaines ». Le consensus qui se dégage de la dénomination même de « marche pour le climat » est, en soi, significatif d'une pensée peu clivante. Cette manière de dé-conflictualiser la question climatique épouse en fait très bien l'idéologie dominante qui tend à nier les rapports sociaux de domination de tous types au profit d'une vision conciliatrice de la société. Pour Keucheyan, ce consensus écologique peut s'expliquer par deux raisons majeures – même si ce ne sont pas les seules – : d'une part, les partis écologistes qui émergent dès les années 1970 s'inscrivent dans cette idéologie du compromis en ce qu'ils cherchent souvent à se présenter au-delà des clivages traditionnels. Si l'auteur prend le cas de la France, cela s'applique parfaitement à la Belgique, où le parti Ecolo/Groen, créé en 1980, n'a pas de lien avec les mouvements libéraux, chrétiens ou socialistes qui ont formé le paysage politique et idéologique belge. « Ni à gauche, ni à droite », avec pour base électorale les classes moyennes sans identité de classe, ces partis défendent un projet politique qui prétend surplomber les divisions de classe, de genre ou de race. D'autre part, le mouvement ouvrier a historiquement centré ses revendications autour de l'emploi et du travail, tendant à délaissier les

³ KEUCHEYAN, R., *LA NATURE EST UN CHAMP DE BATAILLE : ESSAI D'ÉCOLOGIE POLITIQUE*, PARIS, ZONE, 2014.

réflexions liées à la question environnementale et son articulation avec la question sociale⁴. Il n'a donc pas été à l'origine d'une réflexion importante sur les tenants et aboutissants d'une écologie populaire qui partirait des réalités spécifiques des classes populaires face aux problèmes environnementaux, voire qui transposerait la revendication du « contrôle ouvrier » sur l'usage des ressources naturelles.

Le consensus écologique ne constitue cependant pas une écologie dominante aux quatre coins du globe. On pourrait citer les mouvements environnementaux en Amérique latine qui, liés à la lutte contre le néocolonialisme, revêtent une dimension violente et conflictuelle plus marquée, car l'enjeu de leurs luttes est souvent l'accès aux ressources élémentaires. Également, aux États-Unis, la formation d'un mouvement contre le racisme environnemental (autrement dit, le fait que les populations noires soient plus affectées par les problèmes environnementaux que les blancs) reflètent les clivages de classe et de race plus marqués existant dans cette société⁵. Il faut ainsi plutôt comprendre la genèse du consensus écologique comme spécifique à certaines configurations politiques, où le compromis social-démocrate a pu s'établir comme modèle dominant de la démocratie

libérale⁶.

Afin de développer ce que nous entendons par consensus écologique, nous distinguons deux logiques de l'écologie consensuelle, très vivantes dans les mobilisations en cours, la logique individualisante et la logique universalisante, ainsi que les problèmes qu'elles posent en vue de la politisation de la question climatique.

A. LA LOGIQUE DE L'ÉCO-RESPONSABILISATION INDIVIDUELLE

Du « chaque petit geste compte » au « Zero waste now », les discours portant sur le changement des comportements individuels sont nombreux. Ils partent du principe que les modes de vie et de consommation sont au cœur des problèmes environnementaux et que chacun, en tant que « consommateur », est dans la capacité et le devoir de les transformer en vue de la transition écologique. Dans cette approche, le sujet politique de la question climatique est l'individu. Non pas l'individu situé dans un enchaînement de rapports sociaux qui le conditionnent, mais l'individu libre et « entrepreneur de soi ». Le mode de vie de cet individu est responsable de la destruction de la planète, c'est donc à lui d'œuvrer à la réduction de son empreinte carbone.

⁴ Bien que ce constat mérite d'être nuancé, tant les frontières entre travail et environnement au sens large ne sont pas si étanches (comme la problématique de santé et de sécurité au travail le montre bien), le syndicalisme s'est historiquement construit au sein du paradigme productiviste, dans lequel le problème de la marchandisation de la nature n'était que très peu soulevé.

⁵ *Ibid.*

⁶ Le poids de l'hégémonie sociale-démocrate peut également expliquer pourquoi les tendances plus radicales qui existaient au sein de la pensée écologique avant la consolidation de partis écologistes (pensons à André Gorz dans son texte « Leur écologie et la nôtre », ou *La Convivialité* d'Ivan Illich) ont été marginalisées.

Ainsi, de nombreux citoyens – souvent issus des classes moyennes et supérieures – évoquent leur choix de manger bio, local et de limiter leur consommation de viande, de ne plus utiliser leur voiture et d'éviter de prendre l'avion⁷ ; des écoliers font de l'éco-sensibilisation pour arrêter l'usage des bouteilles en plastique dans les écoles au profit des gourdes, réinstaurer les fontaines d'eau, améliorer le système de triage des déchets dans l'enceinte scolaire, etc.

Si ces injonctions à la responsabilisation individuelle peuvent être positives en ce qu'elles poussent à une prise de conscience de la non-viabilité de nos modes de consommer, elles sont néanmoins problématiques pour plusieurs raisons. D'abord, ces discours tendent à nier les inégalités environnementales puisqu'ils supposent que nous sommes chacun, « à notre échelle », responsable des problèmes environnementaux. Or, non seulement nous ne sommes pas tous affectés par les dérèglements climatiques de la même manière, mais en plus nous ne polluons pas tous au même niveau.

À cet égard, le constat est facile à retenir : plus on est riche, plus on pollue⁸, et que l'on soit « conscientisé » à la cause climatique n'y change pas grand-chose⁹. Ensuite, l'éco-citoyenneté fait peser sur les épaules des individus les contradictions d'un système qui les dépassent. De la même façon que l'idéologie de l'État social actif fait peser sur les chômeurs la responsabilité de leur situation, cette logique produit de la culpabilité et masque les rapports de pouvoir¹⁰. Pire, les grandes entreprises se la réapproprient dans leurs politiques très contestables de *greenwashing*. Durant ces dernières décennies, l'industrie de la boisson a travaillé dur pour démanteler le système de consignes et imposer l'emballage plastique, moins couteux, tout en appelant à la responsabilisation écologique des consommateurs¹¹. Pour justifier leur existence, certaines entreprises n'hésitent pas à financer des associations sensibilisant au recyclage tout en défendant activement les intérêts des industriels à utiliser le plastique dans des lobbys européens¹². Ainsi, pour ces grandes entreprises, désigner

⁷ De Schutter, O., « J'ai cinquante ans et voici pourquoi je ne prendrai plus jamais l'avion... », *La Libre*, 07/12/18. URL : <https://www.lalibre.be/debats/opinions/j-ai-cinquante-ans-et-voici-pourquoi-je-ne-prendrai-plus-jamais-l-avion-5c094cd3cd70fdc91bd3e0ad>

⁸ Cela est vrai à l'échelle nationale comme mondiale, où le revenu et l'empreinte carbone sont étroitement corrélés. Oxfam estime que 50% des émissions de CO₂ sont imputables aux 10% des habitants les plus riches de la planète, et que ceux-ci ont une empreinte carbone 60 fois plus élevées que celle des 10% les plus pauvres. Voir leur rapport « Inégalités extrêmes et émissions de CO₂ », décembre 2015.

⁹ Wallenborn, G. et Dozzi, J. « Du point de vue environnemental, ne vaut-il pas mieux être pauvre et mal informé que riche et conscientisé ? », Cornut, P., Bauler, T., et Zaccà, E., (dir.), *Environnement et inégalités sociales*, Bruxelles, Editions de l'Université Libre de Bruxelles, 2007, pp.47-59.

¹⁰ Garbarczyk B., « Dépasser la "pensée colibri" », SAW-B, Analyse 2018. URL : http://www.saw-b.be/spip/IMG/pdf/a1810_colibri.pdf

¹¹ Chamayou G., « Eh bien, recyclez maintenant ! », *Le Monde diplomatique*, 02/2019.

¹² Voir le très bon reportage (2h10) de *Cash Investigation* : « Plastique, la grande intox » URL : <https://www.youtube.com/watch?v=wZT3drAYIzo>

un autre responsable de la pollution – le consommateur – est avantageux et cela fonctionne d'autant mieux que le citoyen est disposé à investir ses actes de consommation d'une signification politique forte. Enfin, l'éco-citoyenneté questionne en ce qu'elle tend à se substituer à une vision collective et solidaire de l'écologie. Poussée à l'extrême, cette logique se réduit à un « chacun pour soi » écologique, indifférent à l'inclusion des classes populaires dans les enjeux environnementaux, voire même véhiculant un certain mépris de classe envers des populations dont le rapport à la consommation – dominé par la nécessité¹³ – est mal compris ou fantasmé (les préjugés sur les « pauvres pollueurs » ont la peau dure...) Les injonctions individuelles à manger bio, par exemple, tendent à produire une alimentation à deux vitesses, où les plus aisés peuvent changer facilement d'habitudes de consommation vers des pratiques plus saines, laissant les classes populaires face aux problématiques des pesticides, de la malbouffe ou simplement de la précarité alimentaire¹⁴.

Cette logique de l'éco-responsabilisation est par nature consensuelle dans le sens où elle ne dénonce pas ouvertement le système de consommation et de production

mais propose, à côté de ce système, des alternatives aux pratiques individuelles de consommation¹⁵. De plus, elle s'impose aisément comme un mode de vie moral, contre lequel on ne peut pas vraiment s'opposer. Faire preuve de vertu écologique n'est pas, a priori, une attitude critiquable.

B. LA LOGIQUE DE L'ANTHROPOCÈNE

Un autre ensemble de discours cherche à fédérer autour de la question climatique en faisant référence à la planète en tant que bien commun. Le discours de « l'urgence climatique » fabrique une forme de citoyenneté universelle qui sous-entend une analyse commune *et* du problème climatique *et* de la protection de la planète. L'écologie dépasse les divisions et les frontières (« l'écologie n'a pas de couleur »), puisque la nature est un bien universel qui appartient à tous. Le problème, jusqu'à présent, ne vient pas de la défense par les politiciens au pouvoir d'une certaine vision de la liberté d'entreprendre et du marché, mais du fait qu'ils n'ont pas la volonté d'agir, qu'ils « font l'autruche ». Dans cette approche, le sujet politique du changement climatique est l'Humanité. C'est la présence de la vie humaine sur terre qui a mené à tant de

¹³ Selon le Baromètre de la précarité énergétique (Edition 2017, Fondation Roi Baudouin) un ménage belge sur cinq est confronté à l'une ou l'autre forme de précarité énergétique (part trop importante du revenu consacré aux dépenses énergétiques, difficulté à se chauffer et à payer ses factures). Ce rapport est disponible en ligne à l'adresse suivante : <https://www.kbs-frb.be/fr/Activities/Publications/2017/20170313NT1>

¹⁴ de Rauglaudre T., « Quand le "manger mieux" creuse la fracture alimentaire », *Slate*, 30/10/2018. URL : <https://www.slate.fr/story/169200/alimentation-manger-mieux-philosophie-individualisme-inegalites-classe>

¹⁵ Garbarczyk B., « Dépenser la "pensée colibri" », *op. cit.*

dévastations, l'Humanité doit dès lors se réveiller et agir d'une seule voix afin de prendre en main son avenir.

Or, cette interprétation des dérèglements climatiques nous semble également poser problème à plusieurs égards. La critique qu'Andreas Malm adresse au concept d'Anthropocène permet d'éclairer ce type de discours¹⁶. Sans rentrer ici dans les détails, l'Anthropocène est une thèse forgée en géologie pour définir la nouvelle ère durant laquelle l'humanité a outrepassé les ressources naturelles disponibles et a commencé à modifier significativement les conditions de la vie sur terre. Ce récit tend à inscrire dans une histoire naturelle du genre humain l'intervention de plus en plus envahissante de l'Homme sur la nature, la création de l'énergie fossile en étant le point d'orgue. Comme l'explique Andreas Malm, le concept d'Anthropocène est paradoxal : « le changement climatique n'est *dénaturalisé* – transféré de la sphère des causes naturelles à celle des activités humaines – que pour être *renaturalisé* l'instant d'après, dès lors qu'on le rapporte à un trait humain inné, comme la capacité à contrôler le feu. Non la nature, mais la nature humaine – tel est le

déplacement opéré par l'Anthropocène (...) »¹⁷. Autrement dit, les rapports sociaux qui organisent la subordination de la nature aux besoins du marché ne sont pas identifiés, ni

les contradictions et les conflits qu'ils engendrent.

Ensuite, l'utilisation abstraite de la notion d'humanité, qui suppose qu'elle agisse comme un bloc homogène d'autant plus soudé par le réchauffement de la terre, ne résiste pas aux faits. Le retrait de Donald Trump des accords de Paris en est l'illustration la plus évocatrice¹⁸. Par ce choix, le Président américain confirme de manière très symbolique que les intérêts des entreprises nationales priment sur la crise climatique et par ce fait même, réfute catégoriquement de considérer la planète comme un bien commun. Ainsi, les discours faisant plus ou moins explicitement référence à l'Anthropocène, bien que portés au niveau de la société et non de l'individu, *dé-politisent* également la question climatique, en ce qu'ils invisibilisent les intérêts qui s'affrontent autour de l'avenir de la planète.

VERS UNE (RE)POLITISATION DE LA QUESTION CLIMATIQUE

Cette approche consensuelle de l'écologie est, dans la bouche de nombreux manifestants et acteurs issus des milieux associatifs, éducatifs et médiatiques, la voie évidente

¹⁶ Malm, A., *L'Anthropocène contre l'histoire. Le réchauffement climatique à l'ère du capital*, Paris, La Fabrique, 2017.

¹⁷ *Ibid.*, p. 14.

¹⁸ Les accords de Paris ont été signés en 2015 et visent à contenir le réchauffement mondial sous les 2 degrés.

– *allant de soi* – pour relever les défis majeurs de la crise climatique. Elle rassemble et séduit d'autant plus qu'elle est capable de fournir une vision positive de soi et du monde. L'éco-citoyenneté, vécue comme une éthique de vie, donne le sentiment de faire des choses positives et d'avoir prise sur son mode de consommation, tandis que la logique de l'Anthropocène tend à proposer une vision pacifique et harmonieuse de l'avenir de la planète et de l'humanité. Notre propos n'est pas de s'opposer par principe au consensus écologique, mais de pointer son problème principal : il masque les responsables de la situation gravissime actuelle.

Si, globalement, les grandes marches citoyennes et des jeunes véhiculent à différents degrés des éléments de cette idéologie, de plus en plus d'acteurs réagissent, au sein et en marge de ces manifestations, à cette question de l'imputabilité des dérèglements climatiques. Ce qu'ils révèlent, c'est que désigner les responsables de la crise climatique (en termes de consommation et de choix de l'usage des ressources) fait partie des enjeux des luttes en cours et à venir et fait émerger de nouveaux clivages. Dans le tableau suivant, nous présentons de manière synthétique deux types de réactions aux logiques précédemment présentées et identifiées dans les récentes mobilisations :

<p>Consensus</p>	<p>Eco-responsabilisation individuelle</p> <p>« <i>Chaque petit geste compte</i> »</p> <p>« <i>Sauver notre planète passe par notre assiette</i> »</p>	<p>Prise de conscience de l'humanité</p> <p>« <i>La terre, notre maison commune</i> »</p> <p>« <i>L'écologie n'a pas de couleur</i> »</p>
<p>Conflit</p>	<p>Distribution inégale des responsabilités</p> <p>(Justice climatique)</p> <p>« <i>C'est aux gros pollueurs à payer</i> »</p> <p>« <i>Transition écologique = stop évasion fiscale</i> »</p>	<p>Intérêts antagonistes de classes</p> <p>(Qui contrôle et pourquoi ?)</p> <p>« <i>Planet before profit</i> »</p> <p>« <i>Stop climate criminals</i> »</p>

A. LA CRITIQUE DE L'INÉGALE RESPONSABILITÉ

Premièrement, à l'éco-responsabilisation individuelle s'oppose une lecture des problèmes climatiques sous l'angle de la distribution inégale des responsabilités. L'émergence du mouvement des gilets jaunes en France s'inscrit dans cette contestation. Il faut rappeler qu'à l'origine du mouvement, il y a le refus d'une hausse de la taxe sur les carburants, une taxe carbone présentée comme un moyen de lutter contre les émissions de CO₂¹⁹. Cette contestation n'est pas née, comme certains ont pu le commenter, d'un rejet ou d'un déni des enjeux climatiques. Elle naît, à l'inverse, d'un rejet d'une écologie politique qui fait peser sur les ménages moyens et pauvres la responsabilité des excès de CO₂, tout en défendant une fiscalité très avantageuse pour les plus riches²⁰. Pour ces ménages, l'éco-responsabilisation relève surtout d'une écologie punitive et défendue par les classes dominantes, à l'image de ce tag inscrit par des gilets jaunes durant l'une des mobilisations à Paris : « la crise climatique est une guerre contre les pauvres »²¹. Les gilets jaunes participent ainsi à la question climatique

en dénonçant publiquement que la fiscalité écologique *mainstream* est à la fois inefficace et accroît les inégalités. Dans ce domaine aussi il y a un « avant » et un « après » gilets jaunes, tant les revendications liant justice fiscale et justice climatique (faire payer les gros pollueurs, taxer le kérosène, etc.) se sont depuis imposées dans les débats et ont suscité de nouvelles visions de l'écologie, comme le révèle très bien l'émergence, dans les dernières mobilisations, de la figure convergente des « gilets verts ». La critique du consensus écologique a donc progressivement pris la forme d'une dénonciation de la distribution inégale des responsabilités, qui dépasse la logique de l'éco-responsabilisation individuelle.

B. LA CRITIQUE DES INTÉRÊTS DE CLASSE

Deuxièmement, à l'œcuménisme promu par la logique de l'Anthropocène s'oppose la désignation d'un adversaire de la lutte écologique : les acteurs capitalistes (entreprises du secteur fossile, de l'agroalimentaire, du textile, institutions financières...) qui dirigent le système global de

¹⁹ La hausse des carburants a bien été l'événement déclencheur du mouvement, bien que celui-ci s'inscrive plus globalement dans un rejet des injustices, dominations et oppressions quotidiennes vécues. Voir à ce sujet LOWENTHAL A., MARION N., « Faire de tout-le-monde un devenir. Autour des gilets jaunes et de ce qu'ils proposent », *Analyse de l'ARC*, 2018. URL : <https://arc-culture.be/blog/publications/faire-de-tout-le-monde-un-devenir-autour-des-gilets-jaunes-et-de-ce-qu'ils-proposent/>

²⁰ Malm A., « Ce que le mouvement de gilets jaunes nous dit du combat pour la justice climatique », *Contretemps*, 13 décembre 2018. URL : <https://www.contretemps.eu/gilets-jaunes-justice-climatique/>

²¹ <https://www.theguardian.com/world/gallery/2018/dec/03/words-on-the-street-graffiti-of-the-paris-protests-in-pictures>

production et de consommation. Bien qu'étroitement liées à la justice climatique, ces critiques vont plus loin en ce qu'elles ne se limitent pas à revendiquer plus d'égalité fiscale et sociale dans les solutions apportées aux enjeux climatiques, ce qui *en soi* ne questionne pas le choix du modèle de développement économique. Pour reprendre l'exemple de la pollution carbone, il ne s'agit pas simplement de faire payer plus ceux qui polluent plus – ce qui revient à demander à l'État d'intervenir pour redistribuer les richesses par un système de taxation plus « éco-égalitaire » –, mais d'élargir l'horizon politique en interdisant de polluer. Partant du constat que 90 entités (entreprises et États) sont à l'origine de 2/3 des émissions mondiales de gaz à effet de serre, l'appel de la société civile « Crime climatique Stop ! » revendique l'arrêt des subventions versées par les États à l'industrie fossile et un gel massif des extractions²². Cela implique une transformation historique de l'usage et de la production énergétique. Ce type de critiques nous semblent les plus à même de construire ce que Polanyi appelle un « contre-mouvement »²³, c'est-à-dire un mouvement qui lutte contre l'extension du marché et son

inévitables conséquences sur la destruction de la nature, en introduisant dans la question climatique l'enjeu fondamental du contrôle populaire sur les processus décisionnels en matière sociale, technologique et économique duquel une très grande partie de la population a été déposée. Dans ce combat, l'interpellation politique peut se montrer très vite insuffisante si elle ne mène pas à redéfinir le pouvoir de décision sur des enjeux aussi cruciaux que sont la survie de la planète et de l'humanité.

CONCLUSION

Cette analyse nous a permis d'ouvrir la discussion sur les tendances actuelles des mobilisations autour des enjeux climatiques. Comme tout mouvement social, celui auquel nous assistons contribue à forger la capacité d'agir des individus, en mettant à l'épreuve des conceptions préexistantes et en construisant des expériences du politique. C'est dans la dynamique même du mouvement que le consensus écologique peut être déconstruit, y compris par les jeunes générations qui ont grandi dans ce fond de l'air idéologique²⁴.

²² En ligne : <https://350.org/climate-crimes-fr/>

Le mouvement Act for Climate Justice s'inscrit également dans ce type de revendications. Leur campagne d'affichage « On veut bien éteindre nos lumières mais faut pas se foutre de notre gueule ! » contestait l'absurdité des injonctions aux éco-gestes citoyens sans remettre en question l'usage globale des ressources énergétiques.

²³ Polanyi, K., *La Grande Transformation*, Paris, Gallimard, 1983.

²⁴ À côté des grèves pour le climat, on peut aussi penser à ces très jeunes militants pour le climat qui alimentent Internet d'une série de vidéos sur le sujet, comme la chaîne YouTube « Biais Vert » de Félicien Bogaerts.

URL : <https://www.youtube.com/channel/UCRFIJwXn4jTCK3-67U13eKA>

À l'heure actuelle, nous serions incapables de prédire comment le mouvement pour le climat va évoluer, mais nous pensons qu'il doit nécessairement, si on l'envisage comme un projet d'émancipation, comporter les éléments de critique qui ont été développés dans l'analyse, soit, fondamentalement, responsabiliser les responsables et faire des classes populaires le réel sujet politique de la question climatique. Dans une société de classes, l'éco-citoyenneté se révèle être un puissant vecteur de légitimation d'un capitalisme vert et donc du maintien de l'ordre établi, dans lequel les classes populaires n'ont rien à gagner. Construire la question climatique pour et à partir des classes populaires, c'est donner un potentiel subversif à l'écologie en répondant aux enjeux suivants : 1) repenser en profondeur la question du contrôle sur les énergies fossiles et le choix des nouvelles technologies, 2) repenser la consommation non par des pratiques individuelles et élitistes mais sous l'angle de l'organisation globale de la vie sur terre, considérant en priorité la situation des populations les plus vulnérables aux dérèglements climatiques, 3) viser un projet systémique, où les différentes formes de marchandisation (de la nature, de la force de travail, de l'argent, de la connaissance) sont pensées conjointement comme appartenant à des processus de domination auxquels les classes populaires font face tous les jours et sur lesquels elles doivent, impérativement, reprendre le contrôle.

Cécile Piret,

Chargé de recherche à l'ARC asbl

2019

L'ARC – Action et Recherche Culturelles asbl – s'est donné pour mission de contribuer à la lutte contre les inégalités et d'oeuvrer à la promotion et à la défense des droits culturels.

À travers notre travail d'éducation permanente, nous entendons participer à la construction d'une société plus humaine, démocratique, solidaire et conviviale. Offrir à notre public les outils de son émancipation, permettre à chacun de gagner en autonomie et en esprit critique, inviter tout un chacun à prendre une part active à la société sont autant de défis que nous tentons, avec d'autres, de relever.

Ce travail passe par des projets et animations développés sur le terrain, mais aussi par des publications qui proposent une analyse des enjeux, une sensibilisation à certains facteurs d'exclusion, un encouragement à l'engagement citoyen, des clés de compréhension.

Vous souhaitez contribuer à nos débats et enrichir nos réflexions ?

Contactez-nous par mail : recherche@arc-culture.be



Editeur responsable : Jean-Michel DEFAWE | ARC asbl - rue de l'Association 20 à 1000 Bruxelles

Toutes nos analyses sont disponibles en ligne sur www.arc-culture.be/analyses

03

Analyse

2019

«Dans une société de classes, l'éco-citoyenneté se révèle être un puissant vecteur de légitimation d'un capitalisme vert et donc du maintien de l'ordre établi, dans lequel les classes populaires n'ont rien à gagner.»

The logo for ARC is located at the bottom right of the page. It consists of the lowercase letters 'arc' in a black, handwritten-style font, positioned inside a green outline that forms a simple mountain range or a stylized 'A' shape.

arc